

Prix du gaz : +102% en moins de 10 ans...et ce n'est pas près de s'arrêter

Selon une nouvelle étude Selectra, la facture annuelle de gaz d'un foyer type (11 200 kWh/an) est passée de 747 € en 2016 à un pic de 1 668 € en avril 2025. Soit une hausse vertigineuse de +123 % en moins de dix ans. Malgré un léger repli en septembre 2025, la facture reste à 1 511,28 €, c'est-à-dire plus du double (+102 %) par rapport au niveau de 2016.

Une envolée alimentée par les crises mondiales

Si la facture de gaz est restée relativement stable entre 2016 et 2020, tout bascule en 2021 : la **reprise économique post-Covid**, puis la **guerre en Ukraine**, ont fait exploser les prix de gros en Europe. À titre d'exemple, le mégawattheure de gaz est passé de **18 € en moyenne entre 2014 et 2019**, à **133 € en juillet 2022** (prix moyens au TTF néerlandais, point d'échange de référence en Europe, pour livraison le mois suivant).

Pour les ménages français, **la facture de gaz a suivi la même trajectoire**, marquée par un court instant de répit grâce à la mise en place du bouclier tarifaire :

- **823,28 € en janvier 2021**, période d'avant-crise (+10% par rapport au plancher de la décennie, à 746,72 € en 2016),
- **1 227,52 €** à l'instauration du bouclier tarifaire en **novembre 2021 (+64%)**,
- **1 409,06 € en juin 2023**, à la fin du bouclier et avec la suppression du tarif réglementé du gaz le 30 juin (+89%),
- **1 667,57 € en avril 2025**, pic historique de la décennie jusqu'à présent (+123%),
- **1 511,28 € en septembre 2025**, dernier prix recensé (+102%).

Fiscalité, coûts du réseau : les moteurs cachés de la hausse

Au-delà des crises mondiales, l'étude Selectra pointe du doigt les trois composantes de la facture qui ont évolué de manière inégale. Si la crise énergétique a bel et bien déclenché la tendance à la hausse, ce sont désormais **les taxes** et **les coûts structurels** qui contribuent à l'explosion du montant des factures.

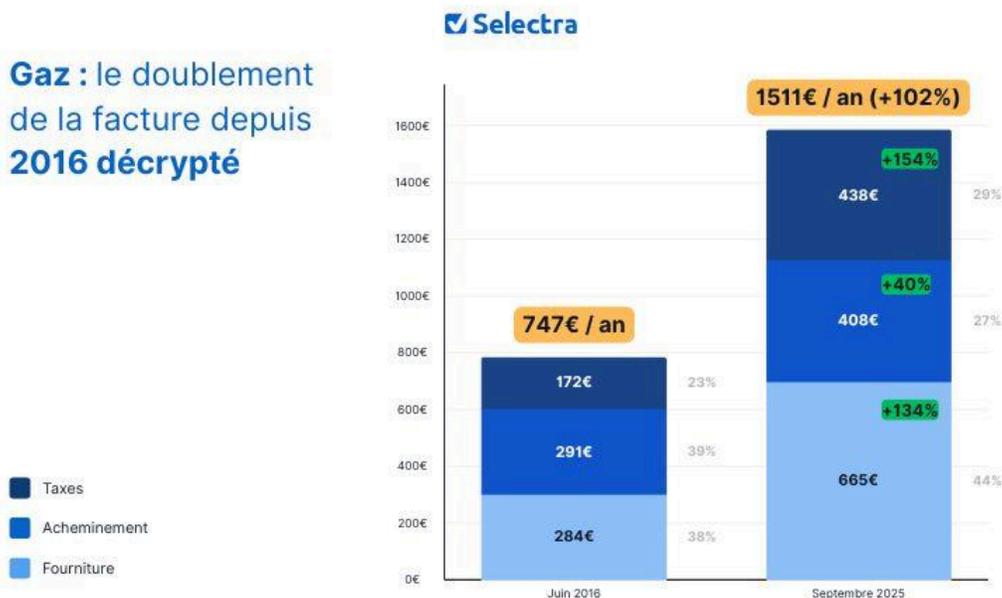
Côté fiscalité, la fin du bouclier tarifaire a ouvert la voie à un rattrapage brutal : **+155% sur les taxes entre 2016 et 2025**, en particulier avec le **doublement de l'accise sur le gaz** (de 8,37 € à 16,37 €/MWh le 1er janvier 2024). Aujourd'hui, un ménage consommant 11 200 kWh/an paye **438 €** de taxes contre **172 €** en 2016, à l'heure où taxes et autres contributions représentent **près d'un tiers de la note globale**.

Plus inquiétant, les frais d'acheminement et d'entretien du réseau, même s'ils n'ont augmenté "que" de **40%** entre 2016 et 2025 (passant de **291 € à 408 €** sur la facture), restent modérés... mais incompressibles. Le problème ? Depuis 2018, **la consommation de gaz a chuté de près de 30%** en

Contact presse

Maxime de La Raudière - Directeur général délégué de Selectra - 06 03 66 44 96 - maxime.delaraudiere@selectra.info

France [selon NaTran](#). Résultat : les coûts de transport et de distribution se répartissent sur un nombre toujours plus restreint de clients... ce qui fait grimper la facture individuelle inexorablement.



Ménages au gaz : peu de visibilité sur les perspectives à venir ?

Tout le paradoxe est là : moins on consomme de gaz... et plus il devient cher. Face à cette décroissance annoncée du réseau, deux visions s'opposent :

Une première option, portée par la filière, consiste à miser sur l'injection massive de biométhane pour justifier le maintien du réseau. Toutefois, son déploiement pourrait demander des investissements allant de **6 à 9,7 milliards d'euros d'ici à 2050** [selon la CRE](#). Une facture salée, qui pèserait inévitablement sur les coûts d'acheminement dans un premier temps.

Seconde option : organiser une **sortie progressive du gaz dans certains territoires**. Plus radicale, c'est pourtant une voie qui fait sens face à l'électrification progressive des usages. Le développement massif des pompes à chaleur, du solaire résidentiel et des efforts en matière d'efficacité énergétique pourraient contribuer à réduire la demande de gaz de 22 % d'ici 2028, selon la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) 2019-2028. Au-delà du prix, c'est la place qu'occupera le gaz dans le marché énergétique français qui interroge.

De leur côté, les particuliers ont eux aussi un rôle à jouer en activant certains leviers : comparer les offres, améliorer l'efficacité énergétique de leur logement, ou encore tirer parti des aides déjà disponibles, comme le **Coup de pouce chauffage**. Seul bémol : elles dépendent bien souvent du budget de l'État... et peuvent vite passer à la trappe. Preuve en est avec le débat autour du dispositif **MaPrimeRénov'**, dont les conditions d'accès ont dernièrement été resserrées.

Contact presse

Maxime de La Raudière - Directeur général délégué de Selectra - 06 03 66 44 96 - maxime.delaraudiere@selectra.info

Selectra facilite la comparaison, souscription et gestion des contrats de la maison pour rendre le monde moins cher, plus vert et sans paperasse. Initialement incubée à Sciences-Po Paris, Selectra compte aujourd'hui plus de 2 200 collaborateurs et propose ses services dans 16 pays. Selectra a été fondée en 2007 par Xavier Pinon et Aurian de Maupou qui continuent de la diriger aujourd'hui. En savoir plus : selectra.info